

X

S.T.A.C. - Centre de Toulouse

18 JUL. 2006

COURRIER ARRIVEE

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE TYPE

Codification	Référence	Indice
VIM24P2.5	2006-II	Indice A

ministère de l'Intérieur,
et de l'Aménagement
du Territoire

Vu l'avis favorable émis par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire (CNMSA) lors de sa séance du 5 juillet 2006,

ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme
et de la Mer

la présente attestation de conformité, référence 2006-II Indice A, est délivrée à la société :

SIDES SA
182 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
FRANCE

pour le véhicule suivant :

- Type : Véhicule SSLIA
- Codification : VIM24P2.5
- Référence du véhicule tête de série : n°VF9 BM1511 D503 6010
- Lieu où le véhicule tête de série est visible : aéroport de Saint Barthélémy
- Référence du dossier technique présenté par le demandeur : JRP/JLP/CP n°20093 du 7 juin 2006.

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes Véhicules SSLIA V1R6 du 3 novembre 2003 approuvées par arrêté interministériel du 23 avril 2004 et publiées au Journal officiel de la République française du 12 mai 2004.

En conséquence, l'usage de ces véhicules est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par l'arrêté du 9 janvier 2001 et défini par la CNMSA peut y être apposé. Toute modification caractéristique des véhicules est soumise à accord préalable des ministres concernés, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

La présente attestation est valable pour tous les véhicules du même type livrés avant le 7 juin 2016.

Fait à Paris, le 31 juillet 2006

Secrétariat CNMSA :
Service Technique
de l'Aviation Civile
Subdivision SE/E/LIA

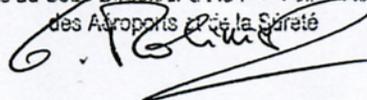
1 avenue du Dr Maurice Grynfolgel
BP 53584
31035 TOULOUSE CEDEX
téléphone :
+33 (0) 562 14 59 53 34
télécopie :
+ 33 (0) 562 14 54 66
courriel :
jean-luc.thirion
@aviation-civile.gouv.fr

Pour le ministre de l'Intérieur,
et de l'Aménagement du territoire
l'Adjoint au Sous-Directeur des Sapeurs-Pompiers
et des Acteurs de Secours


Christian AVAZENI



Pour le ministre des Transports,
de la Mer, du Tourisme et de la Mer,
le Directeur de la DCS empêché
le Sous-Directeur de la Navigation Aérienne,
des Aéroports et de la Sécurité
l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Adjoint au Sous-Directeur de la Navigation Aérienne,
des Aéroports et de la Sécurité


Geneviève MOLINIER